

## LA MOBILISATION DES ENSEIGNANTS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES : PARTIE ÉMERGÉE DE L'ICEBERG D'UN MAL PLUS PROFOND ?

*Le 5 décembre 2019, 58 % des enseignants étaient en grève à l'échelle nationale et 78 % à Paris. Une mobilisation majeure, inédite depuis 15 ans.*

*Le profond mal-être des enseignants ne se résume pas au refus du changement de régime de retraite. Cet événement national a surtout donné aux professeurs une opportunité de se mobiliser, pour exposer leurs revendications salariales — légitimes — et parler ouvertement de leurs souffrances au travail.*

### Une mobilisation qui cache un mal profond

Du côté des professeurs, la mobilisation est forte concernant la réforme des retraites, mais le mal des enseignants est beaucoup plus profond.

Ils ont le sentiment d'exercer une profession peu valorisée au niveau financier et mal aimée par l'opinion publique.

Les causes de cette dévalorisation sont diverses : **d'abord salariales**, mais aussi un sérieux manque de moyens matériels pour exercer, un manque de formations professionnelles, une médecine du travail invisible, une absence quasi-totale d'encadrement, aucune écoute et prise en compte des difficultés constantes rencontrées avec les élèves et leurs parents.

Les conséquences sont désastreuses pour les enseignants comme pour les élèves. Chez les premiers, on dénote une perte de motivation, un manque de confiance en soi, des souffrances quotidiennes... Pour les élèves, c'est une ambiance de travail déplorable, un savoir mal transmis, la montée des violences en milieu scolaire... Les dernières études, notamment Pisa, montrent que les élèves français se plaignent du bruit en classe et de l'indiscipline, deux éléments qu'ils déclarent gênants pour suivre les cours. C'est une bien triste exception française. L'étude Talis 2018 de l'OCDE<sup>1</sup> mettait en évidence que pour la France, en moyenne sur 20 % du temps de classe au collège, les professeurs font autre chose qu'enseigner leur matière ! Ils gèrent le chahut, ils font de la discipline, ils « éduquent » les enfants... Et sur les classes un peu plus difficiles, on atteint même en moyenne 33 % du temps de classe !

---

1 <https://www.oecd.org/education/talis/>

## L'élément déclencheur : la retraite

Selon les revendications relayées par les syndicats à l'initiative de la manifestation du 5 décembre 2019, la réforme des retraites entraînerait pour les enseignants une perte très significative de 300 à 600 euros par mois.

Actuellement en France, la retraite d'un enseignant du public est calculée sur les 6 derniers mois de salaires perçus (hors primes), sachant que les salaires sont plus élevés en fin qu'en début de carrière. Il s'agit là du régime des professeurs dans le public, car ceux du privé sont soumis au régime général de retraite et donc à un calcul de la pension sur les 25 meilleures années. À salaire égal, les professeurs du privé cotisent plus, donc leur revenu mensuel net est plus faible.

Le système à points prévu par la réforme prend en compte les salaires de l'ensemble de la carrière, ce qui aboutirait à une pension plus faible pour les professeurs du public. Pour pallier cette baisse, le gouvernement entend incorporer des primes aux enseignants. Mais à qui? Comment? En échange de quoi?

Plus récemment, le gouvernement a annoncé vouloir réviser de manière générale la rémunération des professeurs en France. En réalité, l'enjeu est de «sanctuariser» le niveau actuel de leur retraite. Avec un budget de 500 millions d'euros d'augmentation par an, le gouvernement espère satisfaire les 870 900 enseignants que compte le pays. Mais cela n'est pas suffisant. Si la répartition choisie est uniforme sur tous les enseignants, cela représente sur l'année une hausse de... 1,57€ par jour ! Le compte n'y est pas.

**La question de la rémunération des enseignants en France ne doit pas être appréhendée sous le spectre de la réforme des retraites, mais à un niveau plus global.**

Car les enseignants français sont très mal lotis, en matière de salaires.

## Le fond du problème : la dévalorisation salariale

La peur de perdre du pouvoir d'achat une fois à la retraite est liée au manque de pouvoir d'achat en plein exercice. Les enseignants français sont moins bien payés que la plupart de leurs homologues à l'étranger. Comme l'affirme Eric Charbonnier, expert à la direction de l'éducation de l'OCDE, «notre système est inégalitaire pour ses élèves, il en va de même pour les salaires et les opportunités d'évolution qui sont proposées à nos enseignants».

Évidemment, concernant la valorisation salariale, il faut distinguer les professeurs entre eux : un professeur des écoles touchera bien moins qu'un professeur certifié ou agrégé au lycée.

Un enseignant en France gagne ainsi en moyenne 2 800 euros brut par mois au primaire (environ 2 200 euros net), 3 200 euros au collège (environ 2 500 euros net) et 3 600 euros au lycée (environ 2 800 euros net).

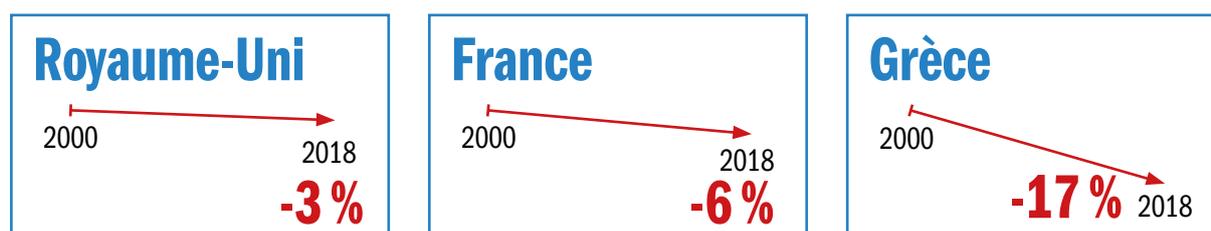
Si le salaire moyen d'un enseignant au collège est supérieur de 15% par rapport à son collègue qui exerce dans l'enseignement élémentaire, cela s'explique aussi par les opportunités, plus nombreuses au collège, de faire des heures supplémentaires. *A contrario*, le temps passé en classe devant les élèves est bien plus important au primaire, ce qui laisse moins de temps pour participer à des activités rémunératrices en dehors des heures de cours. La France est ainsi l'un des rares pays de l'OCDE où les enseignants exerçant au primaire donnent plus de 30% d'heures de cours de plus par an que

leurs collègues du collège. Pour une rémunération moindre.

Il faut savoir qu'en France, un professeur dans le primaire est rémunéré 9 % de moins que la moyenne de l'OCDE, un écart qui monte à 15 % après 15 ans d'ancienneté. Alors qu'ils assurent en moyenne 10 % d'heures de cours de plus que leurs homologues des autres pays analysés.

Selon Eric Charbonnier, même s'il est difficile d'avancer un chiffre, **l'idéal pour la France serait d'augmenter de 10% les salaires des enseignants en début de carrière et d'accélérer la progression sur les 15 premières années d'exercice.**

Entre 2000 et 2018, le salaire statutaire des enseignants a augmenté en valeur réelle dans la plupart des pays de l'OCDE<sup>2</sup>. L'Angleterre (Royaume-Uni), la France et la Grèce **font vraiment figure d'exception** : le salaire des enseignants y a diminué de respectivement 3 %, 6 % et 17 %<sup>3</sup>.



À l'image d'autres pays, il faudrait aussi **penser à des systèmes d'incitation et de compensation** en France afin d'augmenter leur valorisation : par exemple, mieux payer les professeurs qui exercent dans des zones difficiles.

L'autre grand problème de la France est la **hiérarchie permanente du système scolaire** qui empêche la valorisation de certains enseignants. Il y a un problème français lié au statut des enseignants : ce qui se passe concrètement, c'est qu'un professeur de lycée n'a pas le même statut, sur le plan de la rémunération et du nombre d'heures à accomplir, selon le fait qu'il soit certifié ou agrégé.

Il en est de même pour les directeurs d'écoles et les chefs d'établissements. Nous avons un énorme problème d'inégalité au sein même des équipes enseignantes et encadrantes. Cette hiérarchisation des statuts en France rend plus compliquée la juste valorisation de chacun et empêche la bonne coopération entre les personnels de l'Éducation. Pour s'en sortir, il faudrait véritablement **lancer une réflexion globale sur le métier d'enseignant et la valorisation de cette profession, et pas seulement en ce qui concerne les salaires.** Il faudrait un véritable débat national sur le sujet afin de pouvoir espérer changer les choses.

*Quelques chiffres comparatifs pour le salaire annuel moyen pour un enseignant ayant 15 ans d'ancienneté :*

Pays	France	Allemagne	Corée du sud
Salaire en euro dans le primaire (école maternelle et école primaire)	34 047	67 279	51 644
Salaire en euro dans le secondaire (collège et lycée)	35 504	76 962	54 425

<sup>2</sup> Enseignants ayant les qualifications les plus courantes et 15 ans d'exercice à leur actif pour les pays dont les données de cette période sont disponibles, soit la moitié des pays de l'OCDE.

<sup>3</sup> Source : OCDE Regards sur l'Éducation 2018 : <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/d54b7b5c-fr/index.html?itemId=/content/component/d54b7b5c-fr>

### À noter :

Selon les conclusions de l'étude de Btissam Bouzidi, Touria Jaaidane et Robert Gary-Bobo sur le traitement des enseignants français de 1960 à 2004 :

*« Le pouvoir d'achat des agrégés du secondaire, des maîtres de conférences et des professeurs des universités a baissé d'environ 20 % en 25 ans, de 1981 à 2004.*

*Cette baisse est due à la décroissance de 15 % de la valeur réelle du point d'indice de la fonction publique sur la période. Cette référence détermine le salaire à profil et expérience équivalente, et devrait tenir compte de l'inflation des prix à la consommation : ce n'est plus le cas depuis les trentes dernières années. Certes le salaire équivalent reste stable... mais le pouvoir d'achat baisse.*

*Les 5 % restants sont dus à l'alourdissement des cotisations sociales et de la CSG ».*

Les certifiés ne sont pas en reste : en 2012, un professeur en fin de carrière gagnait 2,7 fois le SMIC contre 4,8 fois en 1976<sup>4</sup>. Ce dernier chiffre montre à quel point le métier de professeur s'est dévalorisé au fil du temps.

## La dévalorisation du statut : un mal français

### *Un manque de formation*

Selon les résultats 2019 de l'enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (Talis), de l'OCDE, les enseignants français manquent cruellement de formations durant leur carrière<sup>5</sup>.

Ainsi, **seulement 17 %** des enseignants déclarent avoir bénéficié d'une initiation formelle ou informelle lorsqu'ils ont rejoint leurs établissements contre **42 % dans les autres pays** de l'OCDE.

Selon les enseignants, il faudrait développer davantage 3 types de formation : le développement des compétences numériques, l'enseignement dans des contextes multiculturels et l'enseignement à des élèves ayant des besoins particuliers.

Au sujet du problème de discipline et d'ambiance en général : **seulement 55 %** des enseignants ont été formés à la gestion des comportements en classe, alors qu'ils sont **72 % en moyenne dans les autres pays de l'OCDE**.

### *Un manque de moyens au quotidien*

Pour beaucoup, la **désillusion vient de l'Éducation nationale et non du métier** lui-même.

- Un manque de coopération entre les enseignants et les chefs d'établissements.
- Un manque de moyens au quotidien qui freine beaucoup d'enseignants : moyens insuffisants pour l'entretien des classes, manque de matériel...

**Le sentiment de « devoir faire beaucoup avec peu »** provoque une profonde lassitude et fait peser une trop grande responsabilité sur les épaules des enseignants dans des domaines qui ne relèvent pas de leurs attributions.

4 Source : [https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2007-3-page-323.htm?try\\_download=1&contenu=resume](https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2007-3-page-323.htm?try_download=1&contenu=resume)

5 Étude Talis note France juin 2019 : [https://www.oecd.org/education/talis/TALIS2018\\_CN\\_FRA\\_fr.pdf](https://www.oecd.org/education/talis/TALIS2018_CN_FRA_fr.pdf)

## *Un manque de considération*

Souvent lié à la valorisation salariale, le manque de considération pour le métier d'enseignant est un réel problème. On déplore l'absence de respect de la part des élèves, mais on le constate également de la part des parents. La relation parents-professeurs a été entachée au cours des décennies et on assiste aujourd'hui à une judiciarisation des rapports.

Selon l'étude de la Varkey Foundation sur l'*indice mondial d'état des enseignants*<sup>6</sup>, la France se situe à la 20<sup>e</sup> position sur 35 pays. Or elle révèle que si leur profession est peu considérée par les Français en général, elle l'est encore moins par les enseignants eux-mêmes : l'indice passe de 36,2 % d'avis favorables pour la population française... à 26,2 % quand les enseignants jugent leur propre métier.

D'ailleurs, si nous mettons en perspective le sentiment de considération des enseignants et la performance des élèves, données disponibles en croisant les études Talis et Pisa, on constate une corrélation. **En d'autres termes, les pays où les enseignants se sentent le mieux considérés sont ceux dont les élèves présentent les meilleures performances.**

## *Pourquoi devenir quand même enseignant ?*

Par choix ! L'enseignement en France reste une vocation !

L'enseignement était le premier choix de carrière pour 69 % des enseignants en France alors que ce taux est de 67 % dans les pays et économies de l'OCDE participant à Talis. **Nos enseignants ont donc un haut niveau d'engagement dans leur profession.**

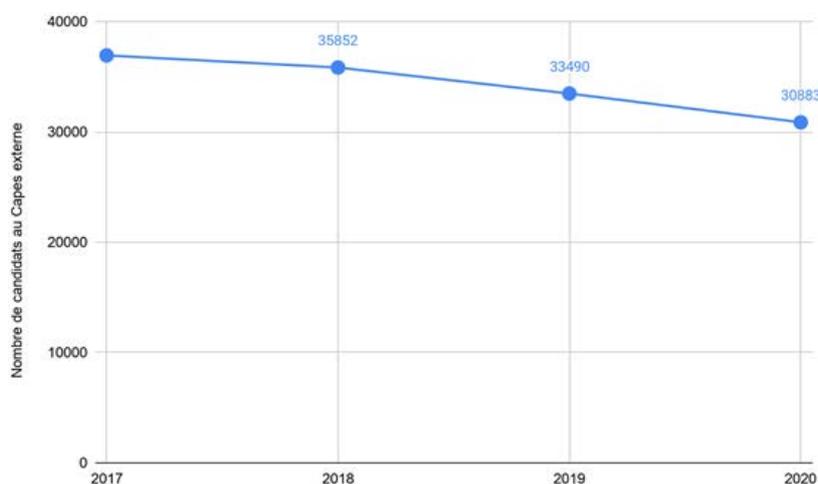
Selon l'étude Talis, 92 % des enseignants français sont motivés par le fait d'avoir une influence sur le développement des enfants et 83 % par le fait d'apporter une contribution à la société.

Si les passionnés existent toujours et s'engagent à bras-le-corps dans cette profession, de moins en moins de jeunes veulent exercer ce qui ne semble plus être « le plus beau métier du monde ».

## *Une baisse significative des vocations : l'exemple du Capes et de l'Agrégation*

Le manque d'attractivité de la profession se lit aussi par le nombre de candidats aux concours de l'enseignement dont la baisse est inquiétante.

### Capes



Le Capes externe comptait 36 949 candidats en 2017, 35 852 en 2018, 33 490 en 2019 et seulement 30 883 pour la session 2020.

Source : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid104735/donnees-statistiques.html>

C'est un signe qui ne trompe pas : pour le Capes en 2020, il y aura 2 607 inscrits de moins, soit une baisse de 7,9 % par rapport à 2019.

À titre de comparaison, il y avait en 2010, 33 502 inscrits au Capes pour 5 006 postes ouverts<sup>7</sup>. Dix ans plus tard, en 2020, il y en a 30 883<sup>8</sup>.

Ce phénomène conduit souvent les chefs d'établissements à recruter des professeurs sur le tas, sans qu'ils aient véritablement le niveau académique requis et sans formation à la pédagogie. Ces « nouveaux professeurs » se retrouvent seuls et souvent démunis pour gérer leurs classes. S'installe alors un corps professoral à deux vitesses sans coordination entre les équipes.

Beaucoup abandonnent au bout de quelques mois, ou quelques années pour les plus persévérants. Avoir la vocation ne protège pas de tout.

### Agrégation

Exception française, l'agrégation du second degré est, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le signe distinctif de l'aristocratie enseignante. « Les attentes, le référentiel de compétences d'un poste d'agrégé sont les mêmes que celui d'un certifié, mais pas le statut, plus avantageux et mieux perçu en termes de réussite sociale », résume la sociologue Géraldine Farges, auteure des Mondes enseignants (PUF, 2017).

Ce concours, qui offre aux professeurs un accès privilégié aux lycées et aux classes préparatoires des grandes écoles, reste l'apanage d'une certaine élite scolaire. L'agrégation externe, réservée aux titulaires d'un master, est le concours enseignant le plus sélectif. Le taux moyen de réussite, toutes disciplines confondues est compris entre 10 % et 13 % de 2006 à 2010 et tourne autour de 15 % depuis 2011 (15,03 % en 2018). Les écarts sont importants selon les disciplines. Ainsi, le taux est de 9 % pour la philosophie et de 11 % pour l'histoire, mais de 32 % pour l'agrégation de grammaire, qui attire par ailleurs peu de candidats.

Malgré ce statut à part, le nombre de candidats est également en baisse : 20 223 en 2020 contre 21 286 en 2019.

Selon les chiffres officiels publiés par les syndicats et repris par *Le Monde*<sup>9</sup>, l'allemand, les lettres modernes et classiques mais aussi les mathématiques et l'anglais n'attirent plus les vocations. Même les disciplines qui se croyaient à l'abri sont concernées : les sciences de la vie et de la terre (SVT) et les sciences économiques et sociales (SES) perdent respectivement 15 % et 22 % d'inscrits au Capes externe par rapport à 2019. Réaction du ministère rapportée par *Le Monde* : « C'est une baisse sensible, indéniablement ». « Le ministère dit vouloir « communiquer mieux sur les métiers de l'enseignement », notamment par le biais d'une « campagne nationale forte ».

---

7 <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98486/les-donnees-statistiques-des-concours-capes-session-2010.html>

8 <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98491/candidats-inscrits-aux-concours-second-degre-2020.html>

9 [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/01/15/chute-du-nombre-de-candidats-au-concours-de-l-enseignement\\_6025882\\_3224.html#xtor=AL-32280270](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/01/15/chute-du-nombre-de-candidats-au-concours-de-l-enseignement_6025882_3224.html#xtor=AL-32280270)

# Synthèse

La mobilisation actuelle des enseignants contre la réforme des retraites en France est forte.

Elle est la résultante d'un ensemble de faits qui ont conduit à la dévalorisation générale du statut de la profession. Une profession qui se révolte surtout contre un statut dévalorisé par l'institution et déconsidéré dans l'opinion publique. Les enseignants eux-mêmes ont une image dévalorisée de leur métier. Une situation qui rend le métier plus difficile à exercer au quotidien.

## Ce que propose SOS Éducation

Voici les 4 propositions de SOS Éducation pour revaloriser le métier d'enseignant :

- Revaloriser la rémunération des enseignants en début de carrière et sur les 15 premières années, afin qu'elle corresponde à leur travail, si essentiel à notre pays.
- Restaurer l'autorité des enseignants, par la formation et en leur donnant les moyens de se faire respecter dans leur classe.
- Développer la formation continue en gestion de classe et dans la prise en charge des élèves aux besoins spécifiques.
- Concentrer les dépenses du budget de l'Éducation nationale sur ceux qui font classe et qui ont la charge de faire progresser tous les élèves.

## Annexe

# Comparaison de salaire enseignant premier cycle France/Allemagne

### *Parité de pouvoir d'achat 2018*

<https://data.oecd.org/fr/conversion/parites-de-pouvoir-d-achat-ppa.htm>

Allemagne : 0,760

France : 0,775

Cela signifie que les prix courants étaient à peu près équivalents en France et en Allemagne.

### *Salaire brut 2018 premier cycle 15 ans d'ancienneté*

<https://data.oecd.org/fr/eduresource/salaires-des-enseignants.htm>

Allemagne : 74 486 \$ = 67 000 € (environ)

France : 37 700 \$ = 34 000 € (environ)

Equivalent du salaire brut en France = salaire brut en Allemagne -20 %

<https://www.connexion-emploi.com/fr/a/salaire-du-brut-au-net-en-france-et-en-allemande-les-differences>

L'équivalent du salaire brut de notre enseignant allemand en France est donc 67 000 - 13 000 =  
**54 000 €**

net = brut x 0,78

**France** : 26 520 € par an, soit **2 210 € net par mois**

**Allemagne** : net 42 120 € par an, soit **3 510 € net par mois**

### *Conclusion*

En 2018, un enseignant allemand de premier cycle ayant une expérience de 15 ans gagne l'équivalent de 1 300 € de plus que son homologue français (soit plus d'un demi-salaire).